Journées Pédagogiques 2018

Voix en mouvement

1er au 3 novembre 2018

LYON

Programme

Chères et chers adhérents, chers amis de l'AFPC,

Nous, professeurs de chant, sommes infatigables et bouillonnons de vivacité dans un milieu professionnel et artistique qui nous engage en permanence à faire converger nos pratiques et nos esthétiques, et à développer notre créativité pédagogique. Plus que jamais, il est nécessaire d'affirmer notre démarche de recherche, d'innovation et de rassemblement.

Notre Association est en mouvement, et nous aurons le plaisir de nous retrouver du 1er au 3 novembre 2018 au Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de LYON pour nos prochaines Journées Pédagogiques annuelles, dans la bonne humeur et pour un programme de formation dense et dynamique.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations nécessaires à votre inscription et à votre participation.

Le site internet de l'AFPC et la page Facebook seront mis à jour régulièrement.

Au nom de l'équipe engagée dans cette belle organisation, je vous souhaite un excellent été, et je vous invite à me contacter directement pour toutes questions.

Très cordialement.

Jean-Charles RAMELLI

Président du Conseil d'Administration

version 07/2018

jeudi 1er novembre 2018	
accueil	09h00>10h00
Ouverture, présentation, organisation	10h00>10h15
Diagnostic et prise en charge des troubles de la voix chantée (dysodie) en lien avec le prof de chant (Marion BEAUD)	10h15>11h15
Ethnomusicologie , "Comment chanter ensemble en Croatie et Bosnie-Herzégovine ? L'exemple de la Ganga, un chant fulgurant" (Anne-Florence BORNEUF)	11h15>12h30
déjeuner en commun	12h30>13h30
pause	13h30>14h00
PFI et AFPC : des enjeux sur les pratiques vocales collectives à partager	14h00>15h15
Les répertoires médiévaux et Renaissance dans les classes de chant : Apports et outils (Anne DELAFOSSE)	15h30>17h15
Boite à outils pédagogiques (Isabelle GERMAIN)	15h30>17h15
Le rôle du coach vocal dans la gestion du stress de ses élèves. Benjamine GIROLAMI	15h30>17h15
Les outils technologiques au service de la pédagogie en musiques actuelles (Emanuelle RENOUARD)	15h30>17h15
pause	17h15>17h45
Master class classique avec Lena HELLSTRÖM (SUEDE)	17h45>20h15

vendredi 2 novembre 2018	
accueil	8h30>9h00
atelier Feldenkrais (Anne DELAFOSSE CNSMD Lyon)	9h00>9h45
Francoise SEMELLAZ: le mouvement, clé de l'apprentissage: Brain Gym de Paul Dennison	9h00>9h45
Technique Alexander: Eulalia SAGARRA	9h00>9h45
Cognition de la voix chantée (Yohana LEVEQUE)	10h00>11h15
intervention en attente	11h20>12h30
déjeuner en commun	12h30>13h30
pause	13h30>14h15
RENCONTRE avec les Editeurs de musique	13h30>14h15
Les partitions numériques (Suzanne GERVAIS - *La Lettre du Musicien*	14h15>15h15
Les répertoires médiévaux et Renaissance dans les classes de chant : Apports et outils (Anne DELAFOSSE)	15h30>17h15
Boite à outils pédagogiques (Isabelle GERMAIN)	15h30>17h15
Découverte de répertoires autour des jeux vocaux et des chœurs parlés (LAB)	15h30>17h15
Les outils technologiques au service de la pédagogie en musiques actuelles (Emanuelle RENOUARD)	15h30>17h15
pause	17h15>17h45
Master class Musiques Actuelles avec Elodie PATERSKY - Ecole de Comédie Musicale EFACM Lyon	17h45>20h15

samedi 3 novembre 2018	
accueil	8h30>9h00
Francoise SEMELLAZ: le mouvement, clé de l'apprentissage: Brain Gym de Paul Dennison	9h00>10h00
Technique Alexander: Eulalia SAGARRA	9h00>10h00
Assemblée Générale	10h00>12h30
déjeuner en commun	12h30>13h30
pause	13h30>14h00
Table-ronde: "Enseigner le chant aux comédiens: quels objectifs et quel repertoire ?"	14h>15h
ateliers collaboratifs: Enseigner le chant aux comédiens: quels objectifs et quel repertoire ?	*15h>16h*
Restitution et synthèse des ateliers	*16h>16h45*
FINAL	17h00>17h30

Le Conservatoire est éloigné du centre-ville et des restaurants.

Nous vous invitons à prendre sur place vos repas de midi. Le chef du restaurant nous propose:

Entrées - 5 choix
Plats garnis - 2 choix
2 viandes au choix ou 1 viande ou 1 poisson au choix avec accompagnement de deux garnitures possibles
dont un menu végétarien bio
Fromages ou laitages : 4 choix
Desserts : 5 choix minimum & corbeille de fruits frais

Tarif: forfait de 35 euros pour les 3 repas

Pour cela, il est nécessaire de réserver les repas à l'avance.
(cf. bulletin d'inscription).

Journées Pédagogiques 2018
« Voix en Mouvement »
CNSMD de LYON - 1er, 2, 3 novembre 2018

INSCRIPTION

Inscription / Registration

Prière de compléter en lettres capitales/Please use block letters

Mme/Mrs - M./ Mr

Nom et Prénom /First and last name. ……

Adresse/Street ……

Code Postal et Ville / Postal Code and City ……

Pays /Country …… Tél/Phone(s) ……

E-mail ……

Prix d'inscription / Registration fees

	Avant le / Before 15 septembre / September 30th	Après/ After 15 septembre / September 30th	Somme/ Amount
Membre de l'AFPC-EVTA France / AFPC-EVTA France Member	50€	80€	
Non-Membre de l'AFPC-EVTA France / Non-member	100€	130€	
Étudiant/Student *(sur justificatif)*	25€	25€	
Entrée journalière/Daily ticket : *(uniquement pour ceux qui ne souhaitent pas assister à tout le congrès)* : - Membre de l'AFPC-EVTA France AFPC-EVTA France Member - Non-Membre de l'AFPC-EVTA France Non-member - Étudiant/Student (sur justificatif)	 30€ 50€ 15€	 40€ 60€ 15€	
□ **Je souhaite prendre mes repas de midi sur place.** (voir notice explicative jointe)	**forfait** pour les trois repas:	35 €	
		TOTAL :	

☐ Je joins un chèque ☐ J'envoie un virement de …… €

☐ Règlement par mon employeur (préciser) : _____

Nos coordonnées bancaires : LA BANQUE POSTALE - Intitulé du Compte : AFPC-EVTA France

IBAN : FR96 2004 1010 1010 0066 4F03 179 PSSTFRPPNCY

erci de renvoyer cette fiche à : Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt -75018 PARIS
e-mail : pim2@noos.fr

Créée en 1987, notre Association **regroupe près de 250 professeurs de chant**, rejoints par d'autres professionnels dont l'activité est liée au chant. Elle est la seule association française de professeurs de chant ouverte sur l'international et reconnue par ses consoeurs à l'Etranger.

Nos objectifs:

Au centre de notre démarche comme au coeur de notre nom, **une certitude: l'enseignement du chant est éminemment pluridisciplinaire** et impose à celui qui veut l'exercer pleinement une recherche et une formation permanentes.

Or le professeur de chant est un être solitaire. Souvent seul à enseigner la technique vocale dans un conservatoire où ses collègues pianistes ou cordistes sont nombreux, isolé dans son activité libérale, il ressent le besoin de communiquer, de confronter ses expériences, ses certitudes, ses doutes à ceux de ses collègues ou d'enrichir son bagage technique et culturel.

C'est là que notre Association est irremplaçable**. Etre réunis nombreux au sein de l'AFPC, c'est pour les pédagogues français du chant:**

° être en contact avec tous leurs collègues français et avec leurs pairs du monde entier à travers l'association européenne, l'EVTA, dont l'AFPC est membre fondateur;

° être informés des dernières avancées scientifiques dans la connaissance de l'appareil vocal ;

° être représentés auprès des pouvoirs publics français, nos employeurs dans le cadre des structures d'enseignement musical.

Nos réalisations:

En vingt ans, nous avons œuvré dans de multiples directions:

1. **Réunir** chaque année nos adhérents, et tous ceux qu'attirent nos activités, autour de thèmes aussi variés que possible, de haut niveau, mais reliant toujours théorie, conférences, ateliers pratiques, classes de maître et ateliers pédagogiques.
2. Susciter des **publications** utiles à tous. «L'enseignement aux débutants », le «Précis de respiration vocale» ou «L'apport des pratiques corporelles» ont émané de nos groupes de recherche.
3. **Oeuvrer en faveur du répertoire vocal français,** souvent mieux défendu à l'étranger que dans notre pays. Nos Semaines de Musique Française ont traité les cycles dans la mélodie française, l'opéra comique, l'opérette ou la musique vocale contemporaine. L'AFPC a été récompensée par la publication en 2004, avec LV Productions, des «Vocales 2000 », 27 pièces de 19 compositeurs français du 21ème siècle.
4. **Favoriser l'ouverture à des répertoires diversifiés** : dans les écoles de musique on demande de plus en plus aux professeurs de chant de croiser le chant classique et les musiques actuelles (pop, rock, jazz, chanson, musiques du monde, …). La présidence de Claudia Phillips à l'AFPC- EVTA France, spécialiste des musiques actuelles, a été à cet égard un signe fort.
5. **Affirmer l'utilité sociale du chant** : dans la formation vocale des professeurs et des élèves de l'enseignement général; au centre de la musicothérapie, pour le traitement d'affections psychologiques.
6. Développer des actions en **partenariat** avec les autres organismes intéressés par la voix et la formation : Groupe Voix de la PFI, fédérations chorales (notamment A Cœur Joie)
7. **Développer nos relations avec nos collègues du monde entier.**

L'AFPC et l'Europe:

L'AFPC joue un rôle moteur dans l'EVTA (European Voice Teachers Association), qui **regroupe 16 associations et à travers elles 3 000 professeurs européens**. Chaque année voit la création et l'adhésion à l'EVTA d'organisations nouvelles. Quand on sait que, pour une population moins nombreuse que celle de l'Europe, la NATS américaine compte plus de 6 000 adhérents, on évalue le potentiel de développement à notre portée.

Les projets transversaux de l'EVTA favorisent la formation des jeunes professeurs et chanteurs.

L'AFPC a assuré la Présidence de l'EVTA en 1999-2000 et a accueilli à Lyon le congrès EUROVOX 2000 qui a réuni, autour de 50 intervenants, 250 participants venus de 20 pays.

Organisation de l'AFPC : Le **Conseil d'Administration** est composé depuis octobre 2017 de **Jean-Charles RAMELLI, président** (professeur de chant D.E. chargé de cours au CRR de Nancy), succédant à Anne CONSTANTIN (professeur de chant au Pôle Supérieur de Boulogne-Billancourt); **Nathalie HENRICH**, directrice de Recherche au CNRS et chef de choeur; **Emmanuelle TRINQUESSE**, professeur de technique vocale et de chant et kiné-relaxologue, en charge de la coordination internationale ; **Régine ORLIK** professeur de chant D.E. au conservatoire de Versailles Grand Parc, **Emmanuelle RENOUARD** représentant les professeurs de musiques actuelles.

Le Conseil d'Administration s'enrichit également de la présence de **François LE ROUX**, professeur de chant ayant fait une carrière internationale, et de la plateforme interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel (**PFI**), représentée par **Stéphane GROSCLAUDE**.

Les Journées Pédagogiques annuelles sont un temps de rencontre, d'échanges et de formation pour les professeurs de Chant et de technique vocale. Ces journées comportent à la fois des ateliers, des tables-rondes et des classes de maitres, et sont orientées essentiellement vers la pratique pédagogique et la recherche dans plusieurs esthétiques. Pour cette raison, des personnalités scientifiques y sont associées. La curiosité et l'innovation restent le fil rouge de ce temps de travail.

Ces Journées pédagogiques sont organisées dans un conservatoire pendant les vacances de la Toussaint et se déroulent alternativement en province et à Paris. Les dernières villes ayant accueilli ces rencontres sont **Nice, Nancy, Tours et Lille**.

L'association a fêté ses **30 ans** lors des Journées Pédagogiques annuelles qui se sont déroulées au Pôle Supérieur de **Boulogne-Billancourt** du 23 au 25 octobre 2017.

Intérêt et impact des Journées Pédagogiques

Pour l'institution d'accueil : rayonnement, valorisation des compétences des étudiants et des équipes pédagogiques, participation des étudiants aux activités artistiques des JP pouvant être intégrées à leur cursus (pour les master-classes par exemple), présentation de ressources (médiathèque, fonds de partitions, outils spécifiques, etc.), présentation de filières ou de départements particuliers (musique ancienne, mise en valeur du Département Voix et direction de chœur, etc.), apport de compétences de certains enseignants sous forme d'atelier ou de table-ronde.

Impact sur la programmation culturelle : dans certains cas, les master-classes peuvent être ouvertes aux étudiants et aux professeurs du conservatoire d'accueil, et s'intégrer au programme pédagogique ou culturel. Le cas échéant, le programme des Journées Pédagogiques peut s'enrichir d'un concert organisé sur place ou à proximité.

Liens avec la formation continue, les référentiels de compétences, les formations au D.E., le CEFEDEM…

Impact pour l'AFPC : accueillir de nouveaux adhérents provenant des territoires proches (Auvergne Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte-d'Azur, Occitanie, Corse, Bourgogne Franche-Comté, Suisse), et augmenter le nombre de participants, compte tenu du **renom** du lieu.

Travail local en réseau avec les CRR, les institutions d'enseignement en jazz, comédie musicale (EFACM), musiques actuelles, le CNRS, ou des éditeurs de partitions lyonnais, par exemple).

Relais local : l'équipe-relais en charge localement de l'organisation est organisée autour d'Isabelle GERMAIN, Anne DELAFOSSE, Nadia JAUNEAU-CURY, Emmanuel CURY (Grenoble), et Nathalie HENRICH, Robert EXPERT.

DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

Si vous êtes salarié(e) du secteur privé ou agent contractuel ou titulaire d'une Collectivité Territoriale, les Journées Pédagogiques de l'AFPC peuvent être prises en charge par votre employeur dans la logique de l'adaptation au poste de travail, de l'évolution des emplois et du développement des compétences.

Si vous êtes indépendant, les coûts pédagogiques de la formation peuvent être pris en charge en totalité ou partiellement par le FAF dont vous dépendez.

Attention, nous vous conseillons de déposer une demande avant la fin du mois de juin, en transmettant ce dossier complet.

Consultez régulièrement le site de l'AFPC

BULLETIN D'ADHESION - 2018

à renvoyer à : Ariane RAVIER - 59, rue Caulaincourt - 75018 Paris

NOM:
Prénom :
Nom d'artiste :

Comment avez-vous connu l'AFPC ? :

Les membres 'personne morale' rempliront une fiche par mandataire

Date et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Lieu(x) d'enseignement ou profession : _____

Je souhaite adhérer en tant que membre *(préciser la catégorie- cf ci-dessous)* : _____

Je reconnais avoir pris connaissance du Code d'Ethique de l'AFPC et m'engager à le respecter.

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas l'AFPC à diffuser mon nom, prénom, adresse courriel, lieu d'enseignement et esthétique enseignée.

Fait à _____ le _____ **Signature** :

CONDITIONS D'ADHESION (2018)

- **Membre adhérent (60 €)**
- être professeur de chant
- être âgé d'au moins 25 ans
- justifier d'une pratique de l'enseignement de la technique vocale de plus de deux ans
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

- **Membre associé (60 €)**
- exercer une activité reliée à l'enseignement du chant : phoniatre, orthophoniste, acousticien, linguiste, pianiste accompagnateur, professeur de formation musicale ou d'une technique intervenant dans la préparation du chanteur
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

- **Membre stagiaire (60 €)**
Adhésion ouverte à tout professeur de chant ne remplissant pas toutes les conditions d'adhésion à l'Association

- **Membre " personne morale " (120 €)**
Adhésion ouverte à tout organisme s'intéressant aux buts et aux activités de l'association, représenté par 1 ou 2 personnes.

- **Membre adhérent étudiant ou professeur de chant retraité (30 €)**
Adhésion ouverte aux étudiants de moins de 30 ans et aux professeurs de chant retraités

- **Membre sympathisant (25 €)**
Adhésion ouverte à toute personne exerçant un métier qui n'est pas en relation avec l'enseignement du chant ou la pratique vocale professionnelle. Ils n'ont pas le droit de vote. Ces membres sont informés des activités de l'AFPC et sont admis à toutes ses manifestations.

A.F.P.C. c/o Ariane RAVIER
59, rue Caulaincourt - 75018 Paris
Tél : +33 (0) 6 87 77 70 77
e-mail: **pim2@noos.fr**
Site internet: afpc-evta-france.com

FONCTIONNEMENT

L'Assemblée générale élit pour trois ans un **Conseil d'administration** de huit membres représentant les différentes catégories d'adhérents à l'AFPC:

- 1 professeur de chant ayant fait une carrière internationale
- 2 professeurs de chant classique
- 2 professeurs de chant non classiques
- 1 membre d'honneur ou fondateur
- 1 membre associé ou représentant de membre 'personne morale'
- 1 personnalité du monde musical, médical ou universitaire concernée par le chant

➢ Des membres acceptant de se consacrer à une tâche ponctuelle ou spécialisée peuvent être nommés chargés de mission.

Depuis 2017 (Octobre) l'association est présidée par **Jean-Charles RAMELLI**
Les précédents présidents ont été Régine Crespin (1987 à 1990), Gabriel Bacquier (1990 à 1993) , Président d'Honneur depuis 1994 - Paolo Zedda (1993 à 2000) – Armande Olivier (2000 à 2005) – Paolo Zedda (2006 à 2007) - Claudia Phillips (2006 à 2011) - Anne Constantin (2011 à 2017).

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2017 A 2019

- **François Le Roux** - stages et Académie Francis Poulenc à Tours
- **Nathalie Henrich Bernardoni** - chercheuse au CNRS **Trésorière**
- **Régine Orlik de Romemont -** professeur de chant **Secrétaire**
- **Emmanuelle Trinquesse**- professeur de chant, chargée de mission aux relations internationale
- **Jean-Charles Ramelli** - professeur de chant **Président**
- **Emmanuelle Renouard** - Professeur de chant
- la Plateforme Interrégionale d'échange et de coopération pour le développement culturel

- Responsable des publications : **Paolo Zedda**

CODE D'ETHIQUE

Tout adhérent de l'AFPC :

- participe à cette association dans le but premier d'approfondir ses connaissances et d'améliorer son enseignement,
- accepte l'idée d'être en formation continue, car aucun parcours personnel (diplômes, carrière, etc...) n'est l'expression d'un aboutissement des connaissances dans l'exercice d'un métier comme le nôtre,
- ayant comme but principal celui de l'enseignement du chant, aura le souci de la bonne santé de l'appareil vocal, et travaillera au mieux des aspirations culturelles et esthétiques de l'étudiant,
- n'est qu'un guide dans l'apprentissage du chant. Il s'engage à ne pas faire de son enseignement une quelconque forme de "pression" (affective, financière, promesse de carrière...) et à ne pas rendre l'élève dépendant de son enseignement en prétendant posséder la vérité en la matière,
- s'engage à laisser à l'étudiant tout espace de liberté lorsque, par exemple, celui-ci décide de changer de professeur,
- s'engage à ne pas se prévaloir des résultats d'un professeur précédent,
- s'engage à ne pas émettre de jugement concernant un autre professeur de chant,
- s'interdit de faire de fausses déclarations en ce qui le concerne et en ce qui concerne ses élèves,
- s'interdit tout faire valoir ou toute mise en valeur personnelle au nom de l'Association,
- s'engage à participer à l'Association en adhérant à ce Code d'éthique et en connaissance des buts énoncés par ses statuts.

ACTIVITES REGULIERES

- Journées Pédagogiques : conférences, master classes, ateliers, tables rondes et groupes de travail sont au programme (3 journées chaque année pendant les vacances de la Toussaint)
- stages ou manifestations ponctuelles
- Newsletter

REALISATIONS

En faveur de la pédagogie du chant, l'association a réalisé de nombreuses manifestations dont :

- des réunions pédagogiques sur : les techniques corporelles, l'enseignement aux élèves débutants, le chant et le psychisme, etc...
- quatre éditions des « Semaines de Musique Française » (1997, 1999, 2001,2003)
- des partenariats avec l'ARIAM île de France, le Studio de Variétés,
l'association Toulouse Mélodie Française, La plateforme interrégionale, etc...
- un Colloque sur la mélodie française, en collaboration avec le CNSMD de Paris (mai 1995)
- le Congrès européen EUROVOX/EVTA, en collaboration avec le CNSMD et l'Opéra de Lyon (avril/mai 2000)
- le Congrès mondial ICVT aux Folies Bergères de Paris (juillet 2009)
- les journées pédagogiques à Nice (2010), Paris (2011, 2013, 2015, 2017), Nancy (2012), Tours (2014), Lille (2016).

PUBLICATIONS

L'Association publie des brochures sur des sujets de pédagogie et de culture vocale, ainsi que des périodiques
(Liste et bon de commande sont disponibles sur le site Internet de l'AFPC
http://www.afpc-evta-france.com ou par courrier)

ADHESION ET COTISATIONS POUR L'ANNEE 2018 (JANVIER A DECEMBRE)

- Membre " personne morale " : 120 euros
- Autres membres : 60 euros
- Membre sympathisant : **25 euros**
(Pour cette catégorie d'adhésion lire attentivement la notice)
- **Etudiant ou professeur de chant retraité : 30 euros**

Pièces à nous retourner pour adhérer :

- la **demande d'adhésion** complétée et signée
- **deux photos** d'identité
- **votre cotisation** par chèque ou mandat de prélèvement
- **votre CV détaillé** comportant les renseignements suivants : études générales, études vocales ou spécialisées, pratique de l'enseignement, éléments de carrière... *(sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants)*
- **une lettre de motivation** expliquant pourquoi vous désirez nous rejoindre *(sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants)*

****